



# BMX AMPLEPUIIS

FINALE COUPE AIN-RHONE 2021  
DIMANCHE 17 OCTOBRE  
10H - 17H



PISTE BMX DE COUCY (AU-DESSUS DU RUGBY)  
ENTREE GRATUITE - BUVETTE + RESTAURATION

 **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

 **Comité Dzhire**  
Métropole de Lyon

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLISME**

 **VRC BMX AMPLEPUIIS**



## *BMX AMPLEPUS, section du Val de Reins Cycliste*



La section BMX du **Val de Reins Cycliste** est heureuse de vous accueillir pour la dernière manche de la coupe Ain-Rhône 2021.

C'est l'occasion de vous faire découvrir les améliorations de notre piste, remodelée par Damien Godet sous la supervision de notre référent national Greg Moreira, avec de nouvelles lignes et des virages pavés.

Dernier club arrivé sur le circuit des compétitions, nous avons à cœur d'améliorer la sécurité des pilotes et l'accueil des spectateurs.

L'organisation d'une finale de championnat est un moment fort pour le développement de notre sport sur l'Ouest Lyonnais. Nous espérons que tous les pilotes auront plaisir à rouler sur notre piste et que le spectacle sera à la hauteur des attentes du public

L'équipe BMX du **Val de Reins Cycliste**



## MESURES SANITAIRES

L'accès au site devra se faire pour tous avec un masque de protection.

Durant toute la compétition des Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains.

Nous préconisons aux pilotes de porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tente.

L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants. Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement après leur course, en sortant du parc pilote.

Conformément au décret en vigueur depuis le 21 juillet, **le PASS SANITAIRE est obligatoire pour les majeurs**, dès lors que plus de 50 personnes (spectateurs et pilotes) sont présents.

Les athlètes, les staffs et les spectateurs devront présenter leur PASS SANITAIRE à un endroit qui sera signalé, afin de leur délivrer un bracelet pour accéder au site.

Pour rappel, le Pass-sanitaire est constitué soit :

- Certificat de vaccination complet valide 7 jours après la dernière injection,
- Test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures (au moment où il est présenté).
- Test PCR ou antigénique positif datant de moins de 6 mois (et de plus de 11 jours) attestant que la personne a déjà développé la maladie et qu'elle est donc naturellement immunisée.

D'avance nous vous remercions pour le respect des règles en lien avec ces mesures sanitaires.

NB : il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.

## **REGLEMENT**

**Le règlement national 2021 sera le règlement de référence.**

Nouveauté 2021 :

Des catégories « Novices » sont créées pour les débutants (Dans les catégories poussin à minime). Les pilotes ayant moins de 2 ans de pratique pourront évoluer dans cette catégorie.

Pour les cruisers :

- Il sera créé 2 catégories :

o Cruiser A pour les pilotes les plus aguerris

o Cruiser B pour tous les autres

- Les pilotes cruisers choisiront leur catégorie en début de saison de la coupe et elle sera effective tout au long de l'épreuve.

- Seule la catégorie Cruiser A sera récompensée.

- Le vainqueur de la catégorie B sera automatiquement inscrit en catégorie A l'année suivante.

Tout(e) pilote\* licencié(e) FFC avec une licence en cours de validité peut s'inscrire aux manches de la Coupe ARML.

\* Les pilotes nationaux et élites ne peuvent pas participer aux manches de coupes.

- Il leur sera créé une catégorie open (minimes et +) si le nombre de participants est suffisant (4 au minimum),

- Leur inscription se fera sur place

## **HORAIRES**

Les Essais avec grille s'effectueront en 2 blocs.

Des couloirs seront dédiés pour les catégories pré-licenciés et poussins.

- 10h30/12h00 Essais

- 10h30/11h15 Bloc 1 Pré-licencié à Benjamins et Cruisers

- 11h15/12h00 Bloc 2 Minimes et +

- 12h45 Début des courses

A l'issue des courses Remise des récompenses par le club

## **ENGAGEMENTS**

Forfait de 1 euro en sus par catégorie reversé au Comité Rhône Métropole de Lyon pour le corps arbitral départemental BMX RACE, soit :

- Pour une épreuve 20" ou une épreuve 24", 7,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse - 11,00 € par pilote pour les catégories minimes et plus

- Pour une épreuve 20" et une épreuve 24", 13,00 € par pilote pour toutes les catégories

- Pour l'open 12,00 € par pilote

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par les clubs sur [cicleweb.ffc.fr](http://cicleweb.ffc.fr)

La clôture des inscriptions est fixée à 20h00, le mercredi 13 octobre 2021 ;

La liste des engagés sera mise en ligne sur le site du comité FFC Rhône Métropole de Lyon <https://www.rhonecyclisme.fr/> le jeudi 14 octobre 2021.

Pas de remboursement pour annulation(s) postérieure(s) au jeudi 21h00.

## CATEGORIES

Si les pilotes garçons d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Entre 4 et 8 pilotes dans une catégorie, le classement s'effectuera sur 5 manches.

Pour les féminines, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

Année 2021			
20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
2016 / 2015	Pré licencié	X	X
2014 / 2013	Poussin - Novice	X	X
	Poussin	X	X
2012 / 2011	Pupille - Novice	X	X
	Pupille	X	X
2010 / 2009	Benjamin - Novice	X	X
	Benjamin	X	X
2008 / 2007	Minime - Novice	X	X
	Minime	X	X
2006 / 2005	Cadet	X	X
2004 / 2003	Junior	X	
2004 et avant	Femme 17 et +		X
2002 et avant	Homme 19 et +	X	
24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
2008 et avant	Minimes et +	A	
		B	
			X

## CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Les classements seront communiqués aux clubs après chaque manche. Ils seront envoyés par courriel et seront sur le site du comité Rhône Métropole de Lyon.

<https://www.rhonecyclisme.fr/>

Les 8 (huit) premiers des catégories présentes (y compris les catégories novices) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire

## CEREMONIE PROTOCOLAIRE

La cérémonie protocolaire est obligatoire.

Les pilotes devront être revêtus de leur tenue de club pour monter sur le podium, tout autre maillot ne doit pas apparaître lors de la cérémonie protocolaire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

## ATELIER BMX :

Petites réparations. Tenu par un jeune entraineur qui a monté son entreprise de réparation vélos -Mécano Vélos-. Lionel est là pour les petits réglages. Il refusera les grosses réparations. Merci de votre compréhension.

## ACCÈS PISTE :

### COORDONNEES GPS :

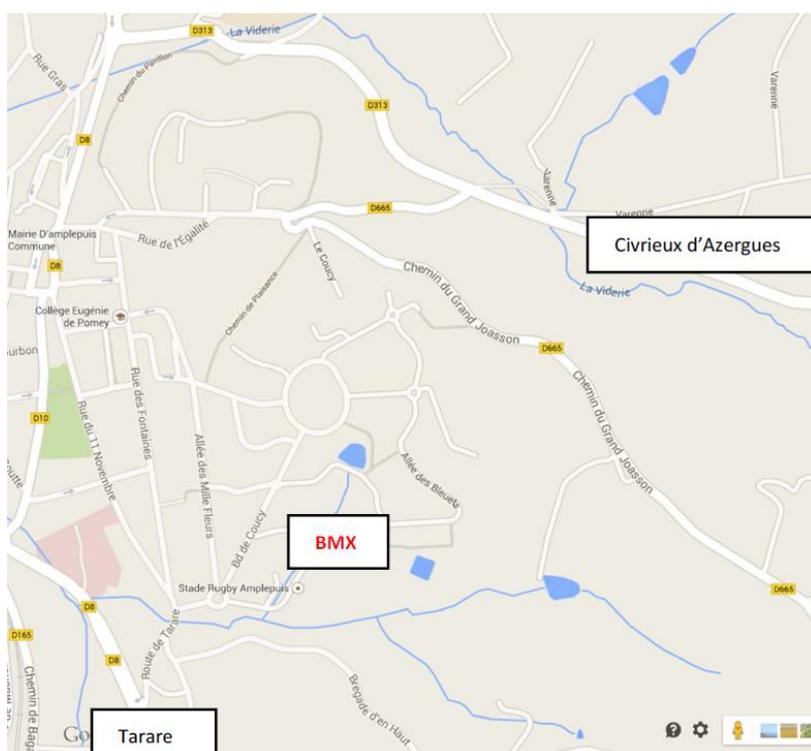
N45 58.043 E4 20.206

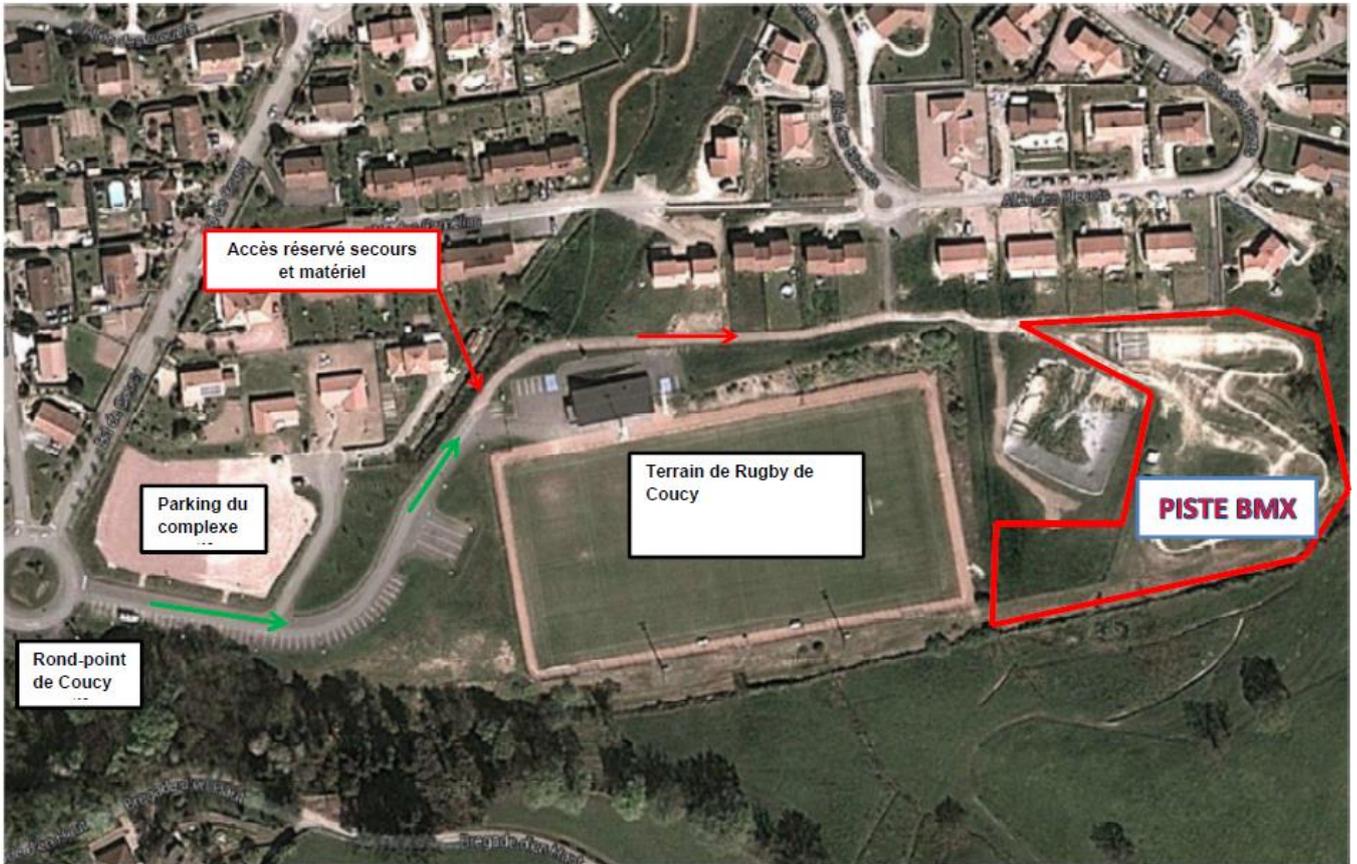
## PARKINGS :

Parkings à votre disposition à proximité de la piste.

L'accès à la piste se fait par une voie piétonne (Réservé accès secours)

Le club décline toute responsabilité concernant les véhicules présents sur le site en cas de vol ou dégradations.





La section BMX du Val de Reins Cycliste remercie ses partenaires :

